

SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1976-1977

Annexe au procès-verbal de la séance du 23 novembre 1976.

RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1977, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Par M. René MONORY,

Sénateur.

Rapporteur général.

TOME III

LES MOYENS DES SERVICES ET LES DISPOSITIONS SPECIALES
(Deuxième partie de la loi de finances.)

ANNEXE N° 39

MONNAIES ET MÉDAILLES

Rapporteur spécial : M. Pierre PROST.

(1) *Cette commission est composée de : MM. Edouard Bonnefous, président ; Geoffroy de Montalembert, Max Monichon, Jacques Descours Desacres, Henri Tournan, vice-présidents ; Yves Durand, Roger Gaudon, Joseph Raybaud, Modeste Legouez, secrétaires ; René Monory, rapporteur général ; Auguste Amic, Maurice Blin, Roland Boscary-Monsservin, René Chazelle, Bernard Chochoy, Jean Cluzel, Yvon Coudé du Foresto, Marcel Fortier, Jean Francou, Gustave Héon, Paul Jargot, Louis Jung, Robert Lacoste, Fernand Lefort, Georges Lombard, Raymond Marcellin, Josy-Auguste Moinet, Mlle Odette Pagani, MM. Gaston Pams, Pierre Prost, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Paul Ribeyre, Edmond Sauvageot, François Schleiter, Robert Schmitt, Maurice Schumann.*

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (5^e législ.) : 2524 et annexes, 2525 (tomes I à III et annexe 44), et in-8° 555.

Sénat : 64 (1976-1977).

Lois de finances. — Monnaies et médailles.

Mesdames, Messieurs,

Le projet de budget annexe des Monnaies et Médailles s'élève, pour 1977, à 488 210 900 F, soit une augmentation de 134 391 000 F (+ 38 %) par rapport à celui de l'année précédente.

Rappelons que, suivant la règle applicable à tous les budgets annexes, celui des Monnaies et Médailles est présenté en exact équilibre.

CHAPITRE PREMIER

Les recettes.

La comparaison entre les recettes prévues pour 1977 et celles qui figuraient au budget de 1976 ressort du tableau suivant :

Evolution des recettes.

NATURE DES RECETTES	PROPOSÉES pour 1977.	RETENUES pour 1976. <small>(En francs.)</small>	DIFFÉRENCE	EN pourcentage.
Produit de la fabrication des monnaies françaises	409 145 900	274 754 900	+ 134 391 000	+ 38
Produit de la fabrication des monnaies étrangères	26 000 000	26 000 000		
Produit de la vente des médailles.....	40 000 000	40 000 000		
Produit des fabrications annexes et divers	13 065 000	13 065 000		
Totaux	488 210 900	353 819 900	+ 134 391 000	+ 38

Il est donc prévu pour 1977 une hausse substantielle des recettes, sensiblement analogue à celle de l'an passé qui ressortait à près de 33 %.

Nous nous proposons d'analyser ci-après l'évolution de chacun des postes de recettes.

A. — LES MONNAIES FRANÇAISES

L'augmentation prévue des recettes pour 1977 provient du seul produit de la fabrication des monnaies françaises qui passera de 274 754 900 F en 1976 à 409 145 900 F, représentant 84 % de l'ensemble des ressources attendues.

Cette majoration est la conséquence de deux facteurs : l'importance du programme de frappe et le cours des matières premières utilisées, qui retentit sur le coût unitaire des pièces.

Le tableau suivant permet de comparer, d'une année sur l'autre, l'évolution du programme d'ensemble de la fabrication des pièces françaises :

Fabrication des monnaies françaises.

NATURE DES PIÈCES	1976			1977		
	Valeur industrielle unitaire.	Nombre (en millions).	Produit (en milliers de francs).	Valeur industrielle unitaire.	Nombre (en millions).	Produit (en milliers de francs).
50 F (en argent) . .	26,00	4	104 000	26,00	7	182 000
10 F	0,60	100	60 000	0,65	100	65 000
5 F	0,74	10	7 400	0,81	0,1	81
1 F	0,35	150	52 500	0,39	230	89 700
0,50 F	0,26	80	20 800	0,28	130	36 400
0,20 F	0,16	90	14 400	0,16	100	16 000
0,10 F	0,093	100	9 300	0,093	140	13 020
0,05 F	0,056	100	5 600	0,056	110	6 160
0,01 F	0,049	0,1	4,9	0,049	0,1	4,9
Pièces diverses	0,25	3	750	0,26	3	780
		637,1	274 754,9		820,2	409 145,9

Toutefois, compte tenu d'une demande pressante de la Banque de France intervenue à la fin de 1975, le programme voté au budget de 1976 a été modifié en ce qui concerne les pièces de 1 F (190 au lieu de 150 millions), 1/2 F (110 au lieu de 80 millions), 20 centimes (105 au lieu de 90 millions), 10 centimes (130 au lieu de 100 millions) et 5 centimes (125 au lieu de 100 millions) ; de même, le contingent de pièces de 50 F en argent, fixé initialement à 4 millions de pièces, a été porté à 7 millions par décision du Ministre de l'Economie et des Finances en date du 22 juillet 1976. A ce sujet il est regrettable que soit remise en cause, en cours

d'année l'approbation d'un budget par le Parlement. Cette augmentation annuelle constante du nombre de pièces à frapper est due au phénomène général du développement du volume des monnaies métalliques utilisées par le public ; ce phénomène a pour cause le développement démographique, économique, touristique, celui aussi des appareils à perception automatique.

Ainsi, par rapport au programme modifié de 1976, les prévisions de 1977 comportent une diminution de la fabrication des pièces de 5 F (100 000 contre 10 millions), 20 centimes (100 millions contre 105) et 5 centimes (110 millions contre 125), tandis qu'augmente la frappe des pièces de 1 F (230 millions contre 190), 1/2 F (130 millions contre 110) et 10 centimes (140 millions contre 130).

La progression des recettes escomptées de la fabrication des monnaies françaises par rapport aux prévisions budgétaires de 1976 est donc très forte (+ 48,9 %) ; elle est liée aussi aux cours des différents métaux utilisés qui, si l'on excepte l'or dont la cote est descendue de 22 000 F en juillet 1975 à 19 200 F en juillet 1976, sont en hausse depuis plus d'un an. Le cours de l'argent approchait 650 F le kilo en fin 1975 et s'est stabilisé depuis le mois de juin dernier autour de 800 F le kilo ; les métaux communs ont également sensiblement augmenté pendant la même période : + 65 % pour le cuivre, + 22,5 % pour le nickel et + 14 % pour l'aluminium.

Le prix de revient prévisionnel de chaque type de pièce est donc établi à partir des coûts observés au moment de la préparation du budget annexe, corrigés des coefficients d'évolution probable des composants de ces coûts.

Enfin, les prix de cession au Trésor, calculés sur ces bases, sont majorés d'une marge moyenne de 10 % destinée à couvrir notamment les investissements et les charges particulières incombant à la Monnaie. Des ajustements peuvent être faits en cours d'année, au cas de modifications importantes des prix de revient.

B. — LES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Le produit de la fabrication des monnaies étrangères se caractérise par sa stabilité.

En effet, le même chiffre de recettes est attendu en 1977, soit 26 millions de francs, de la fabrication du même nombre de pièces diverses, soit 150 millions d'exemplaires.

C. — LES MÉDAILLES

Après la hausse substantielle enregistrée sur ce poste en 1976, une pause interviendra en 1977, puisque le produit attendu de la vente des médailles sera identique à celui de l'an passé, soit 40 millions de francs.

Il est vrai que, d'une part, les tarifs de vente avaient été précédemment actualisés pour tenir compte notamment de l'évolution des cours mondiaux des métaux utilisés et que, d'autre part, le programme de frappe des médailles avait déjà été renforcé pour faire face à une demande accrue.

En effet, le catalogue des éditions de la Monnaie s'était enrichi, en 1975, de 130 médailles et 249 médailles nouvelles ont, d'autre part, été créées sur commandes particulières. Pour les six premiers mois de 1976, le nombre des exemplaires de médailles et décorations frappées s'est élevé à 283 000 (565 000 pour l'année 1975) et les recettes ont atteint 19 225 000 F (à rapprocher du chiffre d'affaires de 1975 : 38 633 000 F).

*
* *

Enfin, le produit des fabrications annexes (poinçons, etc.), qui avait plus que doublé l'an passé, demeurera au même niveau en 1977 : 13 millions de francs.

CHAPITRE II

Les dépenses.

Le tableau ci-après fait apparaître les différences entre les dépenses figurant au budget de 1976 et celles prévues pour 1977 :

	1976	1977			DIFFERENCE avec 1976.
		Services votés.	Mesures nouvelles.	Total.	
		(En francs.)			
I. — Crédits de paiement.					
PREMIÈRE SECTION. — Exploitation.					
Personnel	57 841 983	58 826 040	+ 9 209 748	68 035 788	+ 10 193 805
Charges sociales	20 919 976	21 903 997	+ 1 983 133	23 887 130	+ 2 967 154
Matériel et fournitures	254 533 806	254 556 745	+ 100 684 520	355 241 265	+ 100 707 459
Total	333 295 765	335 286 782	+ 111 877 401	447 164 183	+ 113 868 418
Amortissements à déduire ..	— 5 691 000	— 5 691 000	— 2 265 000	— 7 956 000	— 2 265 000
Total pour la première section	327 604 765	329 595 782	+ 109 612 401	439 208 183	+ 111 603 418
DEUXIÈME SECTION. — Investisse- ments	21 454 000	»	+ 36 500 000	36 500 000	+ 15 046 000
Augmentation du fonds de rou- lement	4 761 135	»	+ 12 502 717	12 502 717	+ 7 741 582
Total pour la deuxième section	26 215 135	»	+ 49 002 717	49 002 717	+ 22 787 582
Total général ..	353 819 900	329 595 782	+ 158 615 118	488 210 900	+ 134 391 000
II. — Autorisations de pro- gramme	21 454 000	»	+ 36 500 000	36 500 000	+ 15 046 000

A. — LES DÉPENSES ORDINAIRES

Les dépenses d'exploitation, constituées pour plus des trois quarts par les achats de matériel et fournitures, s'élèveront dans l'ensemble de 34 %, passant de 333 295 765 F en 1976 à 447 164 183 F dans le prochain budget. Cette progression reflète essentiellement l'expansion des fabrications prévues.

1° *Les dépenses de personnel.*

En 1977, les *dépenses de personnel*, atteignant 68 035 788 F, dépasseront de 17,6 % celles qui figuraient dans la précédente loi de finances (57 841 983 F).

Les mesures acquises, d'un montant de 984 057 F, représentent :

— d'une part, l'incidence en année pleine des mesures de revalorisation des rémunérations publiques prévues jusqu'au 31 décembre 1976 (793 473 F) ;

— d'autre part, la conséquence de l'application de textes divers (190 584 F).

Les mesures nouvelles s'élèveront à 9 209 748 F et couvriront les besoins suivants :

— outre le rétablissement de trois emplois de chefs de fabrication (la suppression du grade avait été envisagée au précédent budget en même temps qu'il était procédé à la création d'un corps d'ingénieurs de fabrication), partiellement gagé par la suppression de trois emplois de chefs de fabrication adjoints, le développement des fabrications nécessite un renforcement du personnel d'entretien et d'encadrement des ateliers de production et d'entretien et une adaptation aux besoins de l'effectif des graveurs (treize emplois créés) ainsi que le recrutement de quarante-sept ouvriers supplémentaires et la titularisation de vingt-huit ouvriers temporaires ; ces mesures absorberont 2 953 123 F ;

— à concurrence de 6 256 625 F, il s'agira d'ajuster les crédits aux besoins, d'une part en inscrivant une provision destinée à couvrir l'incidence en 1977 des augmentations des traitements et salaires prévues pour 1976 et des majorations prévisibles pour 1977 et, d'autre part, en prenant en compte la situation réelle du personnel ouvrier.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des personnels administratifs et ouvriers employés par l'Administration des Monnaies et Médailles depuis 1971 :

	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Personnel administratif.....	116 + 36 (1)	118 + 40 (1)	121 + 39 (1)	132 + 39 (1)	135 + 39 (1)	146 + 39 (1)
Personnel ouvrier (2).....	756	753	753	713	706	680

(1) Personnel déjà compris dans les effectifs du budget des services financiers (administration centrale);

(2) Personnel non compris dans les effectifs budgétaires des monnaies et médailles.

Compte tenu de l'accroissement de la production, qui s'est encore développée depuis la mise en fonctionnement de la nouvelle usine de Pessac, et des tâches diverses qui incombent à cette institution, la progression très modérée des effectifs paraît devoir être soulignée.

Quant aux charges sociales, elles passeront d'une année à l'autre de 20 919 976 F à 23 887 130 F, soit une augmentation de 14 %.

Ce relèvement correspond à la croissance normale des cotisations et à l'amélioration des diverses prestations sociales; en outre, il représente, pour un montant de 1 233 780 F, la contribution du budget annexe des Monnaies et Médailles aux dépenses du fonds spécial de retraite des ouvriers de l'Etat, proportionnellement au montant des pensions servies à ses anciens ouvriers.

2° Les dépenses de matériel, de fournitures et dépenses diverses.

Ce sont les dépenses de cette nature qui, en contrepartie de l'extension des fabrications, sont assorties du plus fort pourcentage d'augmentation : près de 40 %. Evaluées à 254 533 806 F en 1976, elles atteignent 355 241 265 F dans le prochain budget.

A lui seul, le chapitre des achats, qui représente plus des deux tiers de ces dépenses (254 271 200 F), absorbera la quasi-totalité des mesures nouvelles (93 millions sur les 100 prévus). Le relève-

ment de quelque 58 % qui l'affecte résulte à la fois du renchérissement du prix des matières premières et du développement des programmes de frappe, notamment de la fabrication des pièces d'argent.

A propos des autres dépenses de matériel, plusieurs observations peuvent être formulées.

Ainsi, les frais divers de gestion connaissent une hausse importante, due principalement aux frais d'impression (1,2 million de francs de mesures nouvelles par rapport à un crédit voté de 0,6 million) et aux frais d'exposition du musée monétaire qui feront plus que doubler d'une année sur l'autre.

Il s'agit, d'une part de faire face aux frais d'impression d'un catalogue général des médailles édité par la Monnaie de Paris dont la publication a été confiée à une firme choisie en accord avec l'Imprimerie nationale ; d'autre part, de supporter les dépenses entraînées par l'organisation en 1977, au musée monétaire, de trois expositions temporaires, l'une constituant un hommage à Watteau, l'autre une exposition numismatique de caractère international, la dernière étant consacrée à un médailliste et sculpteur actuel.

Les crédits afférents aux impôts et taxes progresseront également, passant de 1,27 million de francs en 1976 à 2,27 millions en 1977.

Cette augmentation résulte du fait qu'à partir de 1977, l'Administration des Monnaies et Médailles sera assujettie, au titre de son établissement implanté à Pessac, à l'impôt foncier dont le montant a été évalué à un million de francs.

En outre, il convient de constater que les dépenses de travaux, fournitures et services extérieurs ont été maintenues à un niveau proche de 1976 en raison de la mise en fabrication, à l'établissement monétaire de Pessac, d'un tonnage de flans de plus en plus important.

Il reste que l'usinage des produits semi-finis destinés à l'élaboration des pièces de 50 F reste confié à des entreprises sous-traitantes qui ont répondu au dernier appel d'offres lancé en juin 1976 et qui se sont révélées les moins-disantes.

Toutefois, l'un des objectifs de l'agrandissement du hall ouest de l'usine de Pessac, prévu aux investissements du présent projet de budget, est l'installation d'un atelier qui permettra d'accroître la capacité de fabrication des flans. Cependant celle-ci ne représentera que 50 % environ de la consommation et la Monnaie continuera à s'adresser à l'industrie privée pour la façon de l'autre moitié.

Enfin, l'annuité d'amortissement s'élève à 2 265 000 F, faisant passer de 5 691 000 à 7 956 000 F la dotation totale prévue à ce titre.

*
* *

En définitive, les dépenses ordinaires s'établissent à 447 164 183 F. Par rapport aux recettes qui s'élèvent à 488 210 900 F, il en résulte un excédent de 41 046 717 F qui est affecté au financement des dépenses en capital.

B. — LES DÉPENSES EN CAPITAL

1° *Les investissements.*

La dotation réservée aux investissements sera substantiellement relevée en 1977 : qu'il s'agisse des autorisations de programme ou des crédits de paiement, elle augmentera de 15 046 000 F, pour atteindre 36 500 000 F.

Cette dotation est destinée à faire face aux opérations suivantes :

a) Frais d'établissement et grosses réparations.

Afin de procéder aux nécessaires grosses réparations et au réaménagement des locaux de Paris, un crédit de 3,5 millions de francs est inscrit au présent budget.

b) Matériel et outillage.

Il est prévu l'attribution de 14 737 000 F, ainsi répartis :

Usine de Pessac	11 800 000 F
— matériel de fonderie	2 720 000
— matériel de laminage	1 300 000
— matériel de finition des flans	1 360 000
— matériel de frappe et condi- tionnement	5 530 000
— matériel divers	890 000
Usine de Paris	2 937 000 F
— 5 presses pour l'atelier des médailles	1 104 000
— 2 presses monétaires pour l'atelier des frappes spé- ciales	1 300 000
— matériel pour les ateliers d'entretien	310 000
— matériel divers	223 000

c) Construction.

La capacité de l'usine de Pessac ayant été prévue pour des programmes annuels de l'ordre de 500 millions de pièces et 800 tonnes de flans par an, alors que le programme de 1976 portait sur 930 millions de pièces et 1 210 tonnes de flans, un certain nombre de dispositions ont été prises et sont envisagées pour faire face à un tel accroissement.

C'est ainsi que l'augmentation des effectifs a conduit à réaliser rapidement le doublement du bâtiment vestiaire.

Par ailleurs, un bâtiment provisoire destiné au stockage des flans avant leur mise en conteneurs a dû être construit en dehors des locaux existants.

Enfin, il a été procédé à l'extension de l'atelier de conditionnement, avec installation d'une troisième chaîne, ainsi qu'à l'agrandissement de l'atelier du monnayage.

Afin de permettre une évolution parallèle à celle des frappes, il est maintenant prévu d'agrandir le hall ouest de l'usine pour y implanter un atelier où seront assurées toutes les opérations de fabrication des flans d'argent et de commander un certain nombre d'équipements supplémentaires, notamment pour augmenter la capacité de traitement des eaux acides, la station actuelle étant devenue insuffisante.

A ce sujet, il serait souhaitable de connaître le programme des travaux qui resteront à entreprendre pour apprécier la capacité définitive de production de l'usine.

Le coût total de l'usine se trouve donc actuellement porté à 97,7 millions de francs par les extensions prévues en 1975 et en 1976.

2° Fonds de roulement.

Le fonds de roulement bénéficiera d'une augmentation de 7 741 582 F en 1977 et s'élèvera à 12 502 717 F.

L'ensemble de ces dépenses en capital sera financé, à concurrence de 7 956 000 F, par la dotation pour amortissements figurant aux dépenses ordinaires et le surplus, soit 41 046 717 F, par l'excédent du budget de fonctionnement.

*

* *

Sous le bénéfice des observations qui précèdent, votre Commission des Finances vous propose d'adopter le budget annexe pour 1977 des Monnaies et Médailles.